

MONTANT DE LA COTISATION ANNUELLE A PAYER POUR L'INSCRIPTION
(Engagement aux compétitions comprises)

	Licence FFGYM	Cotisation Régionale	Cotisation Départ.	Assurance obligatoire	Cotisation Club	Total à payer
Baby Gym	26,50	15,00	2,00	17,19	79,31	140 €
Gym Loisirs	26,50	15,00	2,00	17,19	79,31	140 €
Gym compétition (2 cours/semaine)	26,50	15,00	2,00	17,19	119,31	180 €
Gym compétition (3 cours/semaine)	26,50	15,00	2,00	17,19	159,31	220 €

Possibilité de payer en 2 ou 3 chèques (sur 2 ou 3 mois consécutifs),
 Pass Sport, Pass Région, carte bancaire, virement.

Dossier à rapporter complet avant le 12 Octobre 2025

PIECES A FOURNIR lors de l'inscription :

CARRE REMPLI PAR L'AGV

- | | |
|---|--------------------------|
| ☐ Cet imprimé de demande d'inscription dûment rempli | ☐ |
| ☐ Le règlement intérieur signé | ☐ |
| ☐ 1 certificat médical d'absence de contre-indication | ☐ |
| ☐ 1 photo | ☐ |
| ☐ 1 cotisation : ☐ CHQ ☐ VIR ☐ CB ☐ Pass Sport ☐ Pass Région | ☐ |

CARRE REMPLI PAR LES PARENTS

Le licencié ou son responsable légal s'engage :

- A respecter la charte du gymnaste et les valeurs de la FFG,
- A régler la cotisation annuelle,
- A avoir pris connaissance du règlement intérieur et à le respecter,
- A participer le plus possible aux diverses manifestations : compétitions, fêtes, galas, animations diverses, ect...

En somme, à faire preuve « D'ESPRIT ASSOCIATIF »



N° DE LICENCE : 84 003 034

DEMANDE D'INSCRIPTION

Saison 2025/2026

A l'**Amicale Gymnique Varennoise (AGV)**

Gymnase salle Michel Channac

Place des droits de l'homme

03150 Varennes sur allier

TEL : 06 38 49 93 71 ou 06 63 19 92 51

Mail : agvarennes03@gmail.com

Gym de compétition
Groupe 1

➤ **Enfant :**

NOM : PRENOM(S) :

SEXE : ☐ M ☐ F Nationalité : Né(e) le :

Département et lieu de naissance :

➤ **Parents ou tuteur légal :**

NOM du père : Prénom du père :

Adresse du père :

Mail du père : Portable du père :

NOM de la mère : Prénom de la mère :

Adresse de la mère :

Mail de la mère : Portable de la mère :

➤ **Personnes à prévenir en cas d'urgence (si parents non joignable) :**

NOM et téléphone :

➤ **Observations particulières à signaler au club :**

.....

REGLEMENT INTERIEUR A L'INTENTION DES GYMNASTES ET DE LEURS PARENTS

1. L'amicale Gymnique Varennoise est affiliée à la fédération française de gymnastique (FFG).
2. Tous les responsables légaux doivent installer l'application afin de recevoir toutes les informations nécessaires au bon déroulement des séances.
3. Tenue du gymnaste : **short, tee-shirt, justaucorps, maniques**. L'usage de chaussures et de **vêtements trop larges est strictement interdit**.
4. Le **port de bijoux** tels que bagues, bracelets, colliers, boucles d'oreilles pendantes ainsi que les portables sont **interdits** pendant les séances d'entraînement et les compétitions.
5. **Les cheveux doivent être attachés** à chaque séance, ils ne doivent en aucun cas gêner le visage.
6. Les entraînements ont lieu au **gymnase Michel CHANNAC**. Les jours et les horaires seront communiqués en début de saison. Une permutation des jours d'entraînement peut être effectuée en accord avec les entraîneurs. Dans tous les cas, les parents en seront avertis via l'application. Les horaires d'arrivée et de départ doivent être respectés pour le bon déroulement de la séance.
7. Il est interdit aux accompagnants ainsi qu'aux enfants de circuler dans la salle pendant les séances d'entraînement.
8. L'entraîneur est la seule personne habilitée à diriger les entraînements.
9. La responsabilité du club est engagée uniquement pendant les horaires d'entraînement attribuées à chaque gymnaste (voir art.5) et lors des compétitions sportives ou de démonstrations organisées par le club ou la FFG.
10. Les enfants devront être accompagnés et vous devrez venir les chercher à la fin du cours **dans le hall d'entrée** (sauf si « l'autorisation de rentrer seul vers le domicile » a été remplie dans le dossier d'inscription).

11. Les parents inscrivant leur enfant en compétition devront respecter leur engagement. Ils devront présenter leur enfant sur les lieux des compétitions aux dates et heures déterminées par l'entraîneur. Toute absence non justifiée par un certificat médical sera pénalisée de 50€, si cette absence provoque le forfait de l'équipe la sanction sera alors de 100€.
12. Toute absence devra être **justifiée** aux entraîneurs avant le début de l'entraînement via l'application.
13. L'accès aux agrès est interdit sans la présence et la surveillance de l'entraîneur.
14. Le club décline toute responsabilité envers les adhérents en cas de perte ou de vol.
15. Le club ne remboursera pas la cotisation si l'adhérent quitte le club en cours de saison.

Le présent règlement sera attribué en début de saison à tous les membres de l'AGV et sera commenté aux gymnastes à chaque fois que ce sera nécessaire. Le non-respect de ce règlement pourra être sanctionné.

Signature des parents (avec mention « lu et approuvé ») :

Horaires d'entraînements :

Gym compétition Groupe 1 : (2017,2018,2019)

Lundi de 17h30 à 19h00

Mercredi de 16h00 à 17h30

Vendredi de 18h30 à 20h30 (3ème cours)

Horaires d'entraînements :

Gym compétition Groupe 1 : (2017,2018,2019)

Lundi de 17h30 à 19h00

Mercredi de 16h00 à 17h30

Vendredi de 18h30 à 20h30 (3ème cours)

Autorisations parentales

Je, soussigné(e) **Monsieur/Madame**,
père, mère, responsable légal de l'enfant :

- **Autorise/n'autorise pas** (fortement recommandé pour Gym compétition) la prise de photos de mon enfant ou de moi-même par la section pour la saison 2024/2025. Leur utilisation ne pourra se faire que dans le cadre de l'association à savoir : différents supports (support papier, plaquettes, site internet, réseaux sociaux) pour illustrer les activités du club (galas, forum des associations, fête patronale, compétitions, activités diverses...), articles transmis à la presse, création éventuelle de calendriers.
- **Autorise / n'autorise pas** mon enfant à participer aux activités organisées par l'AGV et de le transporter lors de divers déplacements (co-voiturage, entraînements, compétitions, activités diverses...).
- **Autorise / n'autorise pas** mon enfant à effectuer seul les trajets d'aller et de retour entre son domicile (*adresse*)
..... et la salle de sport habituelle.
Je déclare avoir connaissance du fait qu'alors, la responsabilité du club et de l'encadrement ne pourra pas être engagée en cas d'accident survenu au cours desdits trajets.

A, le

Signature des Parents :

Autorisations parentales

Je, soussigné(e) **Monsieur/Madame**,
père, mère, responsable légal de l'enfant :

- **Autorise/n'autorise pas** (fortement recommandé pour Gym compétition) la prise de photos de mon enfant ou de moi-même par la section pour la saison 2024/2025. Leur utilisation ne pourra se faire que dans le cadre de l'association à savoir : différents supports (support papier, plaquettes, site internet, réseaux sociaux) pour illustrer les activités du club (galas, forum des associations, fête patronale, compétitions, activités diverses...), articles transmis à la presse, création éventuelle de calendriers.
- **Autorise / n'autorise pas** mon enfant à participer aux activités organisées par l'AGV et de le transporter lors de divers déplacements (co-voiturage, entraînements, compétitions, activités diverses...).
- **Autorise / n'autorise pas** mon enfant à effectuer seul les trajets d'aller et de retour entre son domicile (*adresse*)
..... et la salle de sport habituelle.
Je déclare avoir connaissance du fait qu'alors, la responsabilité du club et de l'encadrement ne pourra pas être engagée en cas d'accident survenu au cours desdits trajets.

A, le

Signature des Parents :